

RÉFORME DES RETRAITES

Une démonstration de force ce

Le projet de réforme des retraites a rassemblé entre 12 000 et 16 500 opposants dans le département, à La Rochelle, Saintes et Rochefort

La mobilisation contre la réforme des retraites a été très suivie en Charente-Maritime. La grève a d'abord affecté la plupart des services publics, parmi lesquels les transports et les établissements scolaires.

Les manifestations ont ensuite démontré l'ampleur du mouvement, lancé à l'appel de huit syndicats (CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires, FSU). Plus de 10 000 personnes, selon les syndicats (6 500 selon la préfecture), ont ainsi battu le pavé à La Rochelle, 3 000 à Saintes, 3 500 à Rochefort (2 750 personnes selon la préfecture). Une cinquantaine de personnes ont également manifesté à Montendre.

À Saintes, familles, retraités, lycéens ainsi que l'intersyndicale ont défilé une bonne par-

points ou saignante ? » ; « Maîtresse, tu as perdu ton dentier... »

Le défilé s'est déroulé dans le calme, même cours Reverseaux, à hauteur de la permanence du député Renaissance Jean Philippe Ardouin.

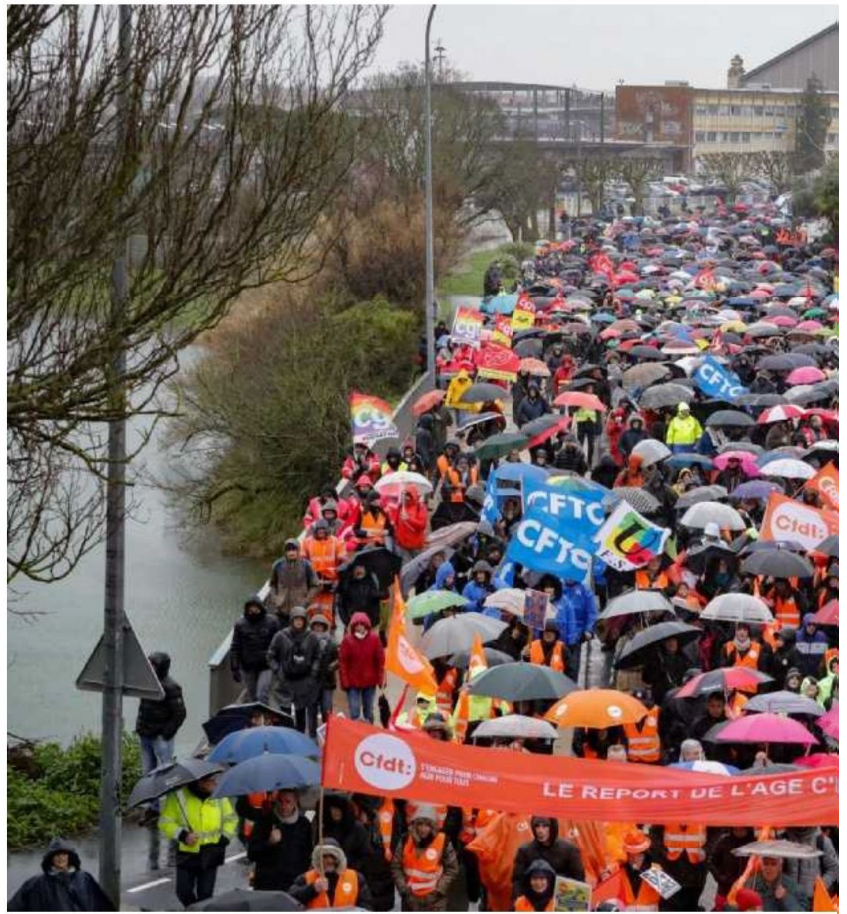
« Plus qu'en 1936 ! »

Les chiffres ont oscillé à Rochefort pour évaluer la foule qui envahissait la place Colbert. Du jamais vu depuis bien longtemps, même selon des observateurs de droite ! On a dit 2 000, puis 3 000, certains y allant même de leurs 6 000 manifestants, « plus qu'en 1936 d'après les photos ! » Finalement, c'était 3 500 contestataires pour un cortège qui n'en finissait pas de s'étirer dans les rues de la ville après les différentes prises de paroles par les responsables syndicaux. De quoi faire chaud au cœur de tous les participants.

L'union faisait la force : salariés du public, hôpital, Éducation nationale et collectivités locales en nombre ; mais aussi, employés du privé, de l'aéronautique entre autres, sans oublier les retraités et les jeunes. Même les enfants accompagnaient leurs parents, tels Jonah, venu avec son père et sa mère syndiqués à la CFTC, qui portait la banderole et reprenait les slogans.

Une marée de parapluies

Pour certains, c'était leur première manif, comme pour Laurence, 51 ans, de Rochefort, qui n'hésitait pas à siffler avec les doigts pour donner du son. Des élus socialistes, tel le sénateur Mickaël Vallet ou le conseiller municipal de Rochefort, Rémi Letrou étaient là, tout



À La Rochelle, le long cortège a fait une boucle en centre-ville, partant et revenant à la gare SNCF. JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET / SUD OUEST

Une cinquantaine de personnes ont également manifesté à Montendre

tie de la matinée. Cela faisait longtemps que la place Foch n'avait pas été aussi bondée un jour de manifestation. En provenance de Royan, Pons ou encore Jonzac, les manifestants se sont rendus à la sous-préfecture saintaise.

Comme Claudine, 74 ans, qui habite près de Meschers, sur l'estuaire de la Gironde. « Je suis venue par solidarité pour les jeunes générations, cette réforme est très injuste. » Les pancartes ont fleuri tout le long du cortège : « Métro, boulot, caveau » ; « Ta retraite à

comme André Bonnain, ancien élu de Rochefort. À 14 h 30, des Rochefortais et d'autres opposants à la réforme venus de tout le nord de la Charente-Maritime ont rejoint La Rochelle. Une marée colorée de parapluies s'est formée devant la

gare SNCF, exceptionnellement fermée au public en raison du contexte social.

Le long cortège a sillonné ensuite les rues étroites du centre-ville en passant devant certains sites emblématiques des services publics (l'hôpital,

l'hôtel de ville, la Poste, etc.), avant de revenir à la gare et de disperser. Non sans se donner rendez-vous pour une nouvelle mobilisation, le 26 janvier.

Kharinne Charov, Étienne Latryet Frédéric Zabalza

Isabelle, 54 ans, en quête d'emploi à l'heure de la réforme

La quinquagénaire est venue au salon de l'emploi d'Andilly ce jeudi. Elle évoque ses difficultés à retravailler

« La réforme des retraites n'est pas compatible avec la réalité du marché de l'emploi des seniors. La première chose qu'on vous conseille, au-delà de 50 ans, quand vous répondez à une offre d'emploi, c'est de ne pas mentionner votre âge ! Mais il suffit de regarder vos expériences professionnelles, sur le C.V. pour le savoir... » Isabelle, 54 ans, expérimentée dans le prêt-à-porter, en a fait l'expérience en avril dernier.

Après huit années passées dans une recyclerie textile d'Aigrefeuille, la mère de famille s'est retrouvée sans emploi ni perspectives alors que bien des secteurs économiques disent vouloir recruter. La plupart du temps, « je n'ai pas reçu de réponse à mes courriers de candidature ». Et lorsqu'un refus

arrive, le critère d'âge n'est jamais clairement avancé. « Les entreprises savent bien qu'elles n'en ont pas le droit, que ce serait discriminatoire. »

Emplois à temps partiel

Après une série d'emplois à temps partiel, des années consacrées aux enfants et les mutations de son conjoint, Isabelle présente une carrière hachée compliquée par un léger handicap (pas indemnisé) qui limite encore ses chances. « Les recruteurs préfèrent un jeune qu'ils pourront former à leur main, plutôt qu'un senior pour qui il faudra peut-être aménager le poste de travail. » La perspective d'un recul de son âge de départ à la retraite de 62 à 64 ans, qui va prolonger sa longue quête d'un emploi, n'est

donc clairement pas une bonne nouvelle.

Pour autant, la Charentaise-Maritime reste une battante. Ce jeudi matin, jour de grève nationale contre la réforme des retraites, elle était à Andilly-les-Marais où se tenait le salon Objectif emploi#Aunis. En novembre, la quinquagénaire a intégré le groupe de plus de 50 ans Talent'ploi qui est animé par Espace Mosaïque pour le compte de Pôle emploi. « J'ai dû me mettre à jour sur le numérique, revoir mon C.V... À mon âge, on ne peut pas s'en sortir tout seul. »

Le forum de ce jour était l'occasion pour le groupe d'essayer de tirer parti des efforts consentis pour décrocher, peut-être, un entretien d'embauche. **Atain Babaud**



La mère de famille à la carrière hachée a intégré un groupe de seniors monté par Espace Mosaïque dans l'espoir d'améliorer ses chances de retravailler. JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET/SUD OUEST

19 janvier



À Saintes, familles, retraités, lycéens ainsi que l'intersyndicale ont défilé une bonne partie de la matinée. E. L.



Après le rassemblement place Colbert, le cortège s'ébranle, avec 3 500 manifestants. Une mobilisation pas vue depuis longtemps à Rochefort. K. C.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LA ROCHELLE

Des moyens annoncés et très espérés

Le bilan 2022 de l'activité judiciaire a été dressé en audience solennelle ce jeudi

Dresser un bilan, c'est nécessairement partager une avalanche de chiffres, témoins incontestables du travail accompli sur une année. L'activité judiciaire se résume aussi en nombres. Ce jeudi 19 janvier, lors de l'audience solennelle de rentrée du tribunal judiciaire de La Rochelle, l'humeur se voulait optimiste. En 2022, 3 253 décisions ont été rendues par le tribunal correctionnel, 6 518 au pôle civil de La Rochelle et de Rochefort. Cela a notamment été possible grâce aux renforts de contractuels dans certains services. À ce jour, le tribunal judiciaire compte 22 magistrats du siège, huit magistrats au parquet et 84 agents du greffe.

Tous les espoirs sont tournés vers le plan d'action annoncé par le garde des Sceaux, qui devrait assurer « un recrutement massif de magistrats, de greffiers et d'assistants du magistrat, rappelle le procureur Laurent Zuchowicz dans son réquisitoire. De telles annonces sont incontestablement porteuses d'espoir, car les moyens annoncés devraient nous permettre de travailler dans de bien meilleures conditions, de retrouver la marge de manœuvre



Judi 19 janvier, l'audience solennelle de rentrée faisait son retour en présentiel après plusieurs années de crise du Covid. ROMUALD AUGÉ

qui nous fait défaut en matière de ressources humaines, et de bénéficier du temps nécessaire à l'accomplissement normal de nos missions. »

Violences intrafamiliales

Malgré ces annonces, la juridiction de La Rochelle va devoir composer pendant plusieurs mois en 2023. « Nous serons durant ce premier semestre 2023 dans une zone de fortes turbulences avec l'absence à compter de mars de six magistrats du siège », prévient la présidente du tribunal judiciaire

Sylvie Berbach. Des suppressions d'audiences du juge aux affaires familiales et correctionnelles à juge unique seront « inéluctables. »

D'autres chiffres restent préoccupants. « D'un point de vue général, la délinquance a globalement retrouvé son niveau de 2019, à une notable exception près : les affaires traitées pour des infractions commises au sein du couple ont augmenté de 62 % entre 2018 et 2022 », constate, sans surprise, le procureur.

Sophie Carbonnel

LA ROCHELLE

Un nouveau président au tribunal de commerce

Alain Bouchet succède à Brigitte Bisson à la tête de la juridiction consulaire. L'année 2022 s'achève par un bilan moins pessimiste que prévu

Après quatre années à la tête du tribunal de commerce de La Rochelle, Brigitte Bisson, qui fut la première femme élue présidente de la juridiction, a cédé sa place ce jeudi 19 janvier 2023 à Alain Bouchet, jusqu'à lors vice-président et ancien directeur commercial dont de nombreuses années passées chez Geneviève Lethu, emblématique cheffe d'entreprise rochelaise (qui fut aussi la première femme élue du tribunal).

L'audience solennelle de rentrée s'est tenue au sein du tribunal judiciaire devant un parterre de personnalités et de partenaires du monde économique, et pour la première fois depuis trois ans sans restrictions sanitaires. « Les fonctions de présidente du tribunal de commerce ne sont pas une mission solitaire. C'est aussi un travail acharné et silencieux », a résumé Brigitte Bisson avant de passer la main à son successeur.

Quatre nouveaux juges

On retiendra que 2022 s'achève par un bilan moins pessimiste que prévu avec 208 dépôts de bilan contre 121 en 2021 (année très particulière marquée par la



Brigitte Bisson a cédé la place à Alain Bouchet, à la tête du tribunal de commerce de La Rochelle. AUGÉ ROMUALD

crise sanitaire et les aides de l'État) et de nombreuses actions de prévention pour accompagner les entreprises.

Une situation néanmoins à nuancer selon le nouveau président par le contexte énergétique actuel, qui fragilise de nombreux professionnels, et dont « les trésoreries vont être mises à rude épreuve à court et long terme ». Ou encore par le recouvrement des cotisations Urssaf « qui vont être inévitablement difficiles », selon Alain Bouchet.

Quatre nouveaux juges ont également été nommés, portant ainsi leur nombre à 27 pour

composer la justice consulaire : Pascale Proust (cheffe d'entreprise dans le marketing), Vanessa Charret (à la tête d'un supermarché), Christophe Galinet (directeur régional dans le BTP) et Hervé Lefort (gérant d'une société spécialisée dans les équipements électrotechniques). « Une parité respectée. Mais notre juridiction est encore trop masculine. Nous recruterons en 2024 donc je lance un appel aux dames », a également lancé le président. La photo de famille de ce jeudi ne pouvait le contredire.

Agnès Lanoëlle